

## Richard Coudenhove-Kalergi, J'ai choisi l'Europe

**Légende:** Dans ses Mémoires, le comte Richard Coudenhove-Kalergi, fondateur en 1947 de l'Union parlementaire européenne (UPE), décrit l'atmosphère qui régnait à Strasbourg à l'ouverture de la première séance de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe le 10 août 1949.

**Source:** COUDENHOVE-KALERGI, Richard. J'ai choisi l'Europe. Paris: Plon, 1952. p. 335-336; 338.

**Copyright:** (c) Coudenhove-Kalergi

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/richard\\_coudenhove\\_kalergi\\_j\\_ai\\_choisi\\_l\\_europe-fr-4d2f81d9-ea9e-4213-aabd-c443478fc818.html](http://www.cvce.eu/obj/richard_coudenhove_kalergi_j_ai_choisi_l_europe-fr-4d2f81d9-ea9e-4213-aabd-c443478fc818.html)

**Date de dernière mise à jour:** 14/05/2013

## Richard Coudenhove-Kalergi, *J'ai choisi l'Europe*

[...]

Le 10 août, le Parlement européen ouvrit sa première session. Ce jour mémorable était, à vrai dire, celui de la naissance de Paneurope.

Depuis le temps de la Sainte-Alliance, le monde avait vu se succéder bien des congrès, bien des conférences de diplomates, mais jamais rien de semblable à cette nouvelle assemblée représentant les peuples d'Europe. Ce parlement qui, deux ans plus tôt, au moment où notre congrès de Gstaad en demandait la création, paraissait un rêve utopique, était maintenant une réalité politique.

Les représentants de douze nations européennes se réunirent donc entre les murs immenses de l'université de Strasbourg, magnifiquement décorés, à cette occasion, de tapisseries françaises. Ce cadre improvisé conférait à l'Assemblée un caractère de congrès plutôt que de parlement. Ma femme et moi éprouvions cette impression à juste titre car un bon nombre de délégués avaient été nos hôtes à Gstaad et à Interlaken.

Nous avons pris place dans la loge des diplomates, aux côtés de Mme Paris, femme du brillant secrétaire général du Conseil de l'Europe et fille du grand Européen Paul Claudel. Elle partageait notre joie de voir en cette assemblée le vivant symbole de l'unité européenne.

Edouard Herriot ouvrit la première séance. Je me rappelais le tragique insuccès de nos communs efforts, quelque vingt ans auparavant, pour éviter la seconde guerre mondiale en unissant l'Europe.

A vrai dire, Idel et moi pouvions nous croire au milieu d'une réunion d'amis. Elle qui s'était dépensée sans compter au cours de nos congrès parlementaires, goûtait aujourd'hui la joie d'être traitée en invitée, déchargée de soucis et de responsabilités, par ce congrès officiel. Nos deux congrès parlementaires avaient été en quelque sorte les « générales » de l'Assemblée de Strasbourg. A Gstaad et à Interlaken, bon nombre des délégués avaient pu se rencontrer et se lier d'amitié. Une atmosphère sympathique était née, dans ces lieux, non seulement de la libre discussion des questions européennes, mais aussi d'une hospitalité quotidienne et jovialement partagée, propre à dissiper la méfiance réciproque.

[...]

Il devint bientôt évident néanmoins que le Conseil de l'Europe ne réussirait pas à créer une fédération parfaite. La majorité des deux tiers au sein de l'Assemblée, nécessaire pour faire triompher le fédéralisme, n'existait pas; le comité des ministres ne paraissait aucunement disposé à se mettre d'accord sur un programme relevant de ce système. En effet, la Grande-Bretagne, l'Irlande et les États Scandinaves n'acceptaient pas de sacrifier certains éléments vitaux de leur souveraineté nationale. Ces pays désiraient coopérer sincèrement dans le cadre d'une union européenne d'États souverains, mais restaient formellement opposés à l'idée d'un gouvernement ou d'une constitution fédéraux.

Le Conseil de l'Europe était donc destiné à s'inspirer du modèle de l'Union panaméricaine plutôt que de celui des États-Unis ou de la Confédération helvétique.

Pour imposer l'idée des États-Unis d'Europe, il fallait donc grouper les forces fédéralistes de l'Assemblée. Dans cet esprit nous organisâmes chaque mercredi soir à notre quartier général, l'hôtel de la Maison Rouge, des réunions amicales à l'intention des membres de l'Union parlementaire. Nous eûmes le plaisir de compter parmi nos nombreux invités certains anciens présidents du Conseil tels que Paul Reynaud, Bidault et Parri ainsi que les vice-présidents de l'Assemblée consultative, de Menthon et Jacini.

Cette aile fédéraliste de l'Assemblée prit un aspect concret en 1950 avec la création du « Comité constitutionnel pour les États-Unis d'Europe » dont la tâche était d'ébaucher une constitution fédérale pour les États disposés à l'adopter.

[...]